



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFETE DE LA GIRONDE

Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde
Service Maritime et Littoral
Unité de gestion des marins et des navires

DOSSIER DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE NAVIRE DE MOINS DE 7 MÈTRES AVEC COPROPRIETE

**TOUT DOSSIER DOIT COMPRENDRE LES PIÈCES FIGURANT
DANS LA LISTE CI-DESSOUS SOUS PEINE DE RENVOI**

A FOURNIR PAR L'ACHETEUR	Doc. fournis	Visa adm.
Carte de circulation ou acte de francisation (original).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de vente indiquant le prix de vente.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photocopie recto verso de la carte d'identité ou passeport des acheteurs (permis de conduire non valable). Pour les personnes morales : extrait du registre du commerce et des sociétés (modèle K bis ou photocopie de la carte professionnelle de l'entreprise) ou photocopie de l'acte d'enregistrement à la préfecture pour les associations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si changement de moteur, une facture du moteur ou certificat de vente indiquant ses caractéristiques (marque, type, puissance, numéro).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fiche de plaisance du navire (à remplir par les acheteurs) et signée : ne pas oublier de renseigner le quartier choisi, un n° de téléphone et <u>un mail lisible qui servira à vous envoyer la nouvelle carte de circulation qu'il faudra imprimer.</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photocopie d'un justificatif de domicile des acheteurs (facture de téléphone de préférence).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conseil : veuillez faire une copie de la carte de circulation et d'un acte de vente afin de pouvoir naviguer entre temps SVP merci.

Nb : à partir du 1^{er} février 2020 pour les particuliers, les démarches concernant les changements administratifs du bateau pourront se faire en ligne sur www.demarches-plaisance.gouv.fr

5 quai du capitaine Allègre – BP 80142 - 33311 ARCACHON CEDEX –
mail : ddtm-gmn@gironde.gouv.fr
tél : 09 71 28 93 14 (lundi et mardi de 14h00 à 16h00 - mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00) – fax : 05 57 52 57 19
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h00 à 12 h 00

FICHE PLAISANCE

Immatriculation d'un navire de plaisance

Cadre réservé à l'administration

Date d'établissement

Service d'immatriculation

Numéro d'immatriculation

____|____|____|____|____|____|____|____|

Clé

____|

À remplir par l'acheteur

1^{ère} immatriculation

Changement de propriétaire

Autres modifications

Exportation

Radiation

Destruction

Services des affaires maritimes pour l'immatriculation * : AC (Arcachon) BX (Bordeaux)

À RENSEIGNER ↗

Autre quartier : _____

**DANS LE CAS D'UN CHANGEMENT DE QUARTIER,
IL SERA NÉCESSAIRE DE CHANGER LES LETTRES SUR LE NAVIRE.**

Caractéristiques du navire

Nom donné au navire * _____

Numéro HIN ou CIN * _____ - _____|____|____|____|____|____|____|____|

Assurance : oui non

Utilisation * : Usage personnel Formation club ou école

Navire à Utilisation Collective Compétition

Insubmersibilité (éventuellement) : oui

Marque du moteur 1 : _____

Puissance _____|____|____|____|kW Numéro _____

Marque du moteur 2 : _____

Puissance _____|____|____|____|kW Numéro _____

Si VNM (scooter de mer, ...), remplir les cases suivantes :

Longueur * _____|____|____| mètres Largeur * _____|____|____| mètres Nombre de personnes _____

Type de coque* : Monocoque Multicoques

Matériau de construction plastique Acier Aluminium Autres

Mode de propulsion* Moteur essence Moteur diesel

Conseils :

- Les champs marqués de * doivent être **obligatoirement** renseignés.
- S'il y a plus de 2 copropriétaires, cocher la case « carte de circulation » pour indiquer les 2 qui figureront sur la carte de circulation.
- Au-delà de 2 copropriétaires, désigner un gestionnaire unique qui servira de correspondant pour l'administration **Peut être un des copropriétaires ou un tiers extérieur (mention obligatoire). Pour les autres copropriétaires, barrez le mot gestionnaire.**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la sous-direction des systèmes d'information maritimes, 7 quai Solidor, CS 41846 – 35418 Saint-Malo Cedex. Courriel : dsi-navire@equipement.gouv.fr